ASA DU CANAL D'ILLE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : asacanaldille@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 3-2025
REUNION DU 28 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit mai à dix-huit heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'ASA du Canal d'Ille, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par Thibaud MARGALET, Président de l'ASA, Robert GILI, Syndic, faisant office de secrétaire.

Présents : Madame Béatrice BOUZAN et Messieurs Patrice CALMON, José COLCHERO, Robert GILI, Thibaud MARGALET, Etienne MARGALL, Cédric SANCHEZ et Marc SIMON, syndics titulaires.

Objet : Affectation des Résultats 2024

Le Président donne la parole à Agnes Xatard afin qu'elle présente les affectations de résultats à reporter au Budget Primitif 2025 :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2023	Part affectée à l'investissement exercice : 2024	Résultat de l'exercice 2024	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2024
1 - Budget Principal					
Investissement	-7 291,20	0,00	27 172,00	0,00	19 880,80
Fonctionnement	152 494,63	7 291,20	-8 723,43	0,00	136 480,00
TOTAL	145 203,43	0,00	18 448,57	0,00	156 360,80

Après discussion, le syndicat décide à l'unanimité :

- Approuve les résultats à reporter au Budget Primitif 2025
Excédent d'investissement de 19 880,80 €
Excédent de fonctionnement de 136 480,00€

- Autorise le président à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

ASA DU CANAL D'ILLE sur TET 66130 23 Avenue Pasteur

Le Président de l'ASA,
Thibaud MARGALET